

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2024
18 heures 00 - (séance publique)

Sous la présidence de M. Joris HEBRARD, Maire

Présents :

M. Joris HEBRARD, Mme Danielle Merialdo, M. Bastien Dade, M. Jean-Louis Costa, Mme Karine Bernaert, M. Steve Soler, Mme Martine Faux, M. Jacques Nardi, Mme Michèle Bompuis, Mme Evelyne Deloute, M. Claude Moreal, M. Claude Benard, Mme Chantal Guardiola, M. Christophe Joumond, M. Patrick Ebrard, M. Pascal Simondi, Mme Séverine Oddone, M. Jean-Firmin Bardisa, Mme Zohra Louni, Mme Caroline Grelet-Joly, M. Jean-Christophe Allide, M. André Grosdemange

Représentés :

M. Patrick Suisse donne pouvoir à Mme Danielle Merialdo
M. Constant Delair donne pouvoir à Mme Martine Faux
Mme Karine Assemat donne pouvoir à Mme Evelyne Deloute
Mme Nathalie Seguin donne pouvoir à M. Jean-Firmin Bardisa
M. Stéphane Lale donne pouvoir à Mme Caroline Grelet-Joly
M. Jean-Louis Vidal donne pouvoir à Mme Michèle Bompuis
Mme Isabelle Choquet donne pouvoir à M. Claude Benard
Mme Karine Gangloff donne pouvoir à Mme Chantal Guardiola à partir de la délibération 2024_DEL_06

Absents :

Mme Viviane de Meis, M. Frédéric Monin, Mme Catherine Chabrier

Secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T., M. Bastien Dade est nommé secrétaire de séance et ceci à l'unanimité des membres présents.

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
12 DÉCEMBRE 2023
RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Le procès-verbal de la séance du 12 Décembre 2023 est soumis à l'approbation de l'assemblée.
Les conseillers sont invités à faire connaître s'ils ont des observations à formuler sur ce document.
Le procès-verbal de la séance du 12 Décembre 2023 est adopté.

DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU C.G.C.T.

COMPTE RENDU AU CONSEIL

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Par délibérations en date du 04 et 22 Mai 2023 le conseil municipal a délégué, conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T. des collectivités territoriales, sans aucune réserve au Maire et pour la durée du mandat une partie de ses attributions.

Conformément à l'article L.2122-22, le Maire, rend compte des décisions prises.

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES À LA SÉANCE

(art. L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

N°2024_DEL_001 Projet de renaturation de la cour de l'école élémentaire Henri Bosco - Demande de subventions - Rapporteur : M. Joris HEBRARD

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

ADOPTER le projet de renaturation de la cour de l'école élémentaire Henri Bosco,
APPROUVER le plan de financement de l'opération,
AUTORISER Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau, du Grand Avignon et du Département de Vaucluse,
AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir se rapportant à cette délibération.

VOTE DU CONSEIL : POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_002 Conventions de Gestion en Flux des réservations de logements locatifs sociaux avec Erilia et Famille Provence - modification - Rapporteur : Mme Karine GANGLOFF

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

APPROUVER la convention de Gestion en Flux des réservations de logements locatifs sociaux entre la ville et le bailleur ERILIA
APPROUVER la convention de Gestion en Flux des réservations de logements locatifs sociaux entre la ville et le bailleur FAMILLE et PROVENCE
AUTORISER le maire à signer tous documents relatifs à ces dossiers.

VOTE DU CONSEIL : POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_003 Convention de Gestion en Flux des réservations de logements locatifs sociaux entre la ville et Grand Delta Habitat - Rapporteur : Mme Karine GANGLOFF

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

APPROUVER la convention de Gestion en Flux des réservations de logements locatifs sociaux entre la ville et Grand Delta Habitat
AUTORISER le maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

VOTE DU CONSEIL : POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_004 Autorisation de signature d'actes notariés portant convention de servitudes avec ENEDIS - Rapporteur : M. Joris HEBRARD

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes authentiques devant intervenir par-devant Maître Clémentine Pagès, notaire à Apt, constatant la constitution de servitudes avec la société ENEDIS sur les parcelles BB 117 et sur la parcelle AI 321 et d'une manière générale d'effectuer tout ce qui est utile et nécessaire à la conclusion du contrat, personnellement, ou, pour des questions de commodité, par procuration au profit de tout collaborateur de l'étude de Maître Clémentine Pagès.

VOTE DU CONSEIL : POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_005 PPI Actualisation 2024 - Rapporteur : M. Joris HEBRARD

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

Adopter le plan pluriannuel d'investissement 2021-2026 actualisé
Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant

VOTE DU CONSEIL : POUR : 24
CONTRE : 0
ABSTENTION : 6 M. BARDISA, Mme LOUNI, Mme SEGUIN, Mme GRELET-JOLY, M. LALE, M. ALLIDE
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_006 Adhésion à l'Association des Archivistes Français - Rapporteur : M. Joris HEBRARD

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

AUTORISER l'adhésion de la Ville du Pontet à l'Association des Archivistes français en tant que membre adhérent en catégorie 1 ;
DONNER délégation à son Maire pour procéder à l'adhésion au titre de l'année 2024, et aux ré-adhésions pour les années suivantes.

VOTE DU CONSEIL : POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_007 Renouvellement de la convention type communale de coordination entre la police municipale et les forces de sécurité de l'État - Rapporteur : M. Jean-Louis COSTA

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

ADOPTER la convention type communale de coordination entre la police municipale du Pontet et les forces de sécurité de l'État,
ANNEXER la convention type communale de coordination,
AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention.

VOTE DU CONSEIL : POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_008 Externalisation ponctuelle et partielle de l'instruction des autorisation d'urbanisme - Rapporteur : M. Steve SOLER

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

APPROUVER l'externalisation ponctuelle et partielle de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme en ayant recours à un prestataire privé sur le fondement des articles L 423-1 et R 423-15 du code de l'urbanisme et dans le respect des règles du code de la commande publique.

VOTE DU CONSEIL : POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 4 M. BARDISA, Mme LOUNI, Mme SEGUIN, M. ALLIDE
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_009 Débat d'orientation budgétaire 2024 - Rapporteur : M. Bastien DADE

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

PRENDRE acte, par un vote, de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2024 sur la base du rapport sur les orientations budgétaires 2024,
ANNEXER à la présente délibération le rapport sur les orientations budgétaires 2024.

VOTE DU CONSEIL : POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_010 Convention de mise à disposition de locaux communaux - Rapporteur : M. Patrick EBRARD

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

APPROUVER les conventions de mise à disposition à titre gratuit desdits locaux municipaux,
AUTORISER le maire à signer lesdites conventions,

VOTE DU CONSEIL : POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_011 Avenant à la convention de mise à disposition de locaux - Association Les 1 000 pattes - Rapporteur : M. Patrick EBRARD

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

APPROUVER les modifications apportées à la convention de mise à disposition des locaux.
ANNEXER le présent avenant à la délibération.

VOTE DU CONSEIL : POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_012 Avenant de prolongation de la convention de partenariat entre les communes de Le Pontet et d'Entraigues sur la Sorgue pour le fonctionnement du Relais Petite Enfance - Rapporteur : Mme Karine BERNAERT

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

APPROUVER l'avenant de prolongation de la convention de partenariat entre les communes du Pontet et d'Entraigues-sur-la-Sorgue pour le fonctionnement du Relais Petite Enfance.

AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant en cas d'empêchement, à signer cet avenant ainsi que tout document ne modifiant pas l'économie générale de la convention initiale.

PRÉVOIR au budget principal de la commune les crédits nécessaires au fonctionnement du RPE, tant en recettes qu'en dépenses de fonctionnement.

ANNEXER l'avenant ainsi que le budget prévisionnel de l'action à la délibération.

VOTE DU CONSEIL : POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_013 Groupement de commandes Ville Le Pontet/CCAS pour la passation des marchés de prestations de téléphonie et de location et maintenance de matériels de reprographie - Rapporteur : M. Joris HEBRARD

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

APPROUVER la constitution du groupement de commandes pour les achats susvisés ;
DESIGNER le Maire, coordonnateur du groupement de commandes ;
AUTORISER le Maire à signer la convention de groupement de commandes ;
DÉCIDER que la commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

VOTE DU CONSEIL : POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_014 Convention d'échange de véhicules frigorifiques entre la ville du Pontet et le CCAS - Rapporteur : M. Joris HEBRARD

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

APPROUVER la convention de mise à disposition de véhicules entre la ville du Pontet et le Centre communal d'action sociale.
AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir dans ce dossier.

VOTE DU CONSEIL : POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_015 Groupement de commande avec le Grand Avignon pour l'élaboration du Schéma Directeur Immobilier Energie - Rapporteur : M. Joris HEBRARD

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commande
DESIGNER Monsieur le Maire membre titulaire de la commission d'appel d'offres du groupement de commande qui représentera la collectivité au sein de ladite commission,

VOTE DU CONSEIL : POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N°2024_DEL_016 Modification des tableaux des effectifs : emplois permanents et emplois non permanents - Rapporteur : M. Joris HEBRARD

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de :

APPROUVER la création des postes énumérés ci-dessus,
APPROUVER la mise à jour des tableaux des effectifs (emplois permanents et emplois non permanents) joints en annexe,
AUTORISER à pourvoir l'emploi permanent d'attaché territorial par un contractuel dans les conditions énumérées ci-dessus,
AUTORISER à pourvoir l'emploi permanent de technicien territorial par un contractuel dans les conditions énumérées ci-dessus,
AUTORISER à pourvoir l'emploi permanent d'éducateur territorial de jeunes enfants par un contractuel dans les conditions énumérées ci-dessus,
ANNEXER les offres d'emploi publiées sur le site <https://choisirleservicepublic.gouv.fr/>,
PRÉCISER que les crédits seront prévus au budget primitif 2024, chapitre 012.

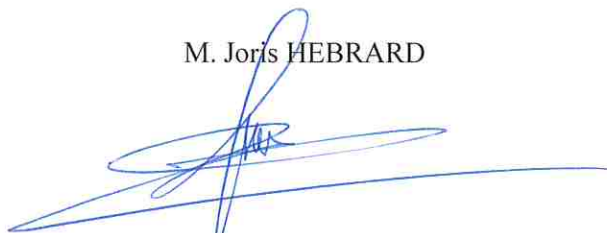
VOTE DU CONSEIL : POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Séance levée à 19h42

Le Pontet le 15 février 2024

M. Joris HEBRARD



Maire